



MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CONFÉRENCE**

## **Programme d'EVAR(S) et développement des enfants et des adolescents**

**Mathieu Lacambre**

médecin psychiatre, CHU de Montpellier

# Programme d'EVAR(S) et développement des enfants et des adolescents



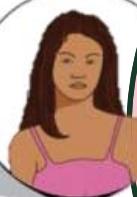
Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

**Mathieu Lacambre**  
Psychiatrie Légale  
CHU Montpellier  
France





**Besoins de l'enfant  
Apports de l'EVAR(S)  
Risques à ne rien faire  
Synthèse et conclusion**



# Pourquoi éduquer les enfants de classe maternelle à la vie affective et relationnelle?



# Enjeux

Entre **3 et 5 ans** l'enfant développe de nouvelles compétences langagières et cognitives (image mentale, symbolisme, pensée intuitive) mais surtout il pose les **bases de son identité propre** (utilisation du « je », « moi », mien ») par l'imitation, l'identification et la découverte des différences physiques et corporelles avec la **construction de son intimité**.

**L'éducation à la vie affective et relationnelle permet de :**

- Nommer les différentes parties du corps, identifier les parties intimes.
- Définir la notion de confiance et savoir identifier un adulte de confiance.
- Distinguer ce que l'on peut garder pour soi (un secret), une situation de danger ou de violence qu'il est important de partager avec un adulte de confiance.
- Développer la capacité de s'affirmer par le consentement et/ou le refus.

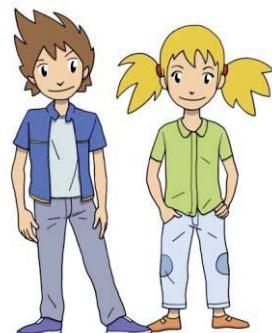
# Conséquences

- Prise conscience de ce qu'est l'intimité et sa propre limite avec délimitation de véritables **espaces d'intimité** (avec les mots, les gestes et les conduites associés) et de **secret**.
- Développement de **l'estime de soi, de l'affirmation de soi et de la confiance en soi** mais aussi de compétences pour s'engager dans la relation.
- Développement des bases de **capacités de jugement et discernement** pour :
  - **distinguer les situations de danger ou de violence** (qu'il est important de partager avec un adulte de confiance),
  - pour être en **capacité d'accepter, de consentir ou de refuser** selon les circonstances.

# En l'absence d'accompagnement

- **Risque de dérapage** : absence de barrière entre soi et l'autre (enfant ou adulte), absence d'intimité (exhibition ou intrusion dans l'intimité des autres enfants), exposition à des contenus inadaptés ou violents avec risque de répétition par imitation, enfermement dans le secret.
- **Altération** de l'acquisition de compétence psycho-sociale fondamentale pour le **développement de l'enfant**.
- **Mauvaise estime de soi, perte de confiance en soi**.
- Incapacité de l'enfant de révéler des violences subies.

# Pourquoi éduquer les enfants d'école élémentaire à la vie affective et relationnelle ?



# Enjeux

- Entre **6 et 10 ans** l'enfant développe de nouvelles compétences langagières et cognitives mais surtout il pose les **bases des relations sociales** (principe de réciprocité, développement de la collaboration, camaraderie).
- **L'éducation à la vie affective et relationnelle permet de :**
  - Nommer les différentes parties du corps à partir d'un vocabulaire scientifique précis.
  - Définir son intimité et celle des autres mais aussi comprendre que toute personne a droit à son intimité propre.
  - Identifier les différents types de violence (verbale, physique, psychologique, sexuelle), qu'elles constituent une violation des droits humains et que les victimes ne sont jamais responsables.
  - Développer la capacité de s'affirmer par le consentement et/ou le refus mais savoir aussi gérer les situations de doute.

# Conséquences

- Prise conscience de sa **propre intimité** (corps, pensées, écrits) avec la capacité de la protéger
- Savoir **identifier un adulte de confiance** et chercher de l'aide en cas de violence.
- Développement de **la connaissance de soi** mais aussi de compétences pour s'engager dans la relation de manière équitable.
- Développement des bases de **capacités de jugement et discernement** pour :
  - **distinguer les situations de danger ou de violence mais aussi de relation d'emprise,**
  - être en **capacité d'accepter, de consentir ou de refuser** selon les circonstances, voire de différer la réponse après une période de réflexion ou de consultation (camarade, adulte de confiance).

# En l'absence d'accompagnement

- **Risque de dérapage** : absence de limite et de protection de son intimité (climat incestuel etinceste), autostimulation, comportements sexuels problématiques suite à exposition à des violences, enfermement dans le secret.
- **Altération** de l'acquisition de compétence psycho-sociale pour le **développement de l'enfant avec trouble de l'apprentissage**.
- **Dépression et isolement social**.
- Incapacité de l'enfant de révéler des violences subies.

# Pourquoi éduquer les pré-adolescents du collège à la vie affective et relationnelle et à la sexualité?



# Enjeux

Entre **11 et 14 ans** le pré adolescent développe de nouvelles compétences psycho-sociales, il **entre dans la puberté, découvre la sexualité**, commence à affirmer sa **personnalité et son identité**.

**L'éducation à la vie affective et relationnelle permet de :**

- Connaitre le **cadre légal et moral de la vie privée** et respecter l'intimité (de soi et des autres).
- Comprendre que **tout acte de nature sexuelle non désirée constitue une violence sexuelle**.
- Prendre conscience des **dangers d'Internet et des réseaux sociaux** (contenus sexuellement explicites, interdits aux personnes mineures, véhiculant des stéréotypes et banalisant des comportements violents).
- **Envisager la sexualité** comme une réalité complexe (physique, psychologique, personnelle/interpersonnelle) ;
- **Développer le sens et la pensée critique**.
- Comprendre les enjeux et les limites de la **pornographie**.
- Reconnaître des **mécanismes d'emprise** et des situations de violences (physiques, psychologiques, verbales, violences sexistes, violences sexuelles, cyberviolences, violences au sein du couple).

# Conséquences

- Savoir et pouvoir **identifier les obstacles, les facteurs positifs et négatifs** d'une **relation** (emprise, rupture d'intimité, comportements d'intimidation, violences sexistes et sexuelles).
- Savoir et pouvoir **réagir de manière efficace** lorsqu'une personne est victime de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles + **identifier un adulte de confiance** et les ressources utiles en cas de violence.
- Renforcement des **capacités de jugement et discernement** pour :
  - Décrypter les messages et les images érotisées et sexualisées** dans les médias (explicites et/ou implicites).
  - Différencier les contenus** violents, érotiques et pornographique.
  - Prendre conscience de leurs effets néfastes** et de l'importance pour une personne qui en est victime de chercher du soutien.

# En l'absence d'accompagnement

- **Risque de dérapage** : consommation inappropriée de pornographie, addiction au sexe ou la pornographie, comportements sexuels problématiques et inadaptées, violences sexuelles (agies ou subies), cyberviolences.
- **Perturbation des relations sociales.**
- **Dépression et isolement social.**
- Incapacité de l'enfant de révéler des violences.

# Pourquoi éduquer les adolescents du Lycée à la vie affective et relationnelle et à la sexualité?



# Enjeux

- Entre **15 et 18 ans** l'adolescent et le jeune adulte développent de nouvelles compétences psycho-sociales, ils **traversent les différentes étapes de la puberté, entrent dans la sexualité, s'impliquent dans différents groupes de pairs tout en s'individualisant.**
- L'éducation à la vie affective et relationnelle permet de :**
  - Connaitre le **cadre légal et moral de la vie privée, de l'intimité réelle et virtuelle.**
  - Comprendre que **tout acte de nature sexuelle non désirée constitue une violence.**
  - Prendre conscience des **dangers d'internet et des réseaux sociaux et identifier** les situations de **haine, harcèlement et discriminations** en ligne.
  - Connaitre les **conditions du consentement** et du non-consentement ainsi que les principaux éléments du cadre juridique et les risques encourus en cas de non-respect.
  - Savoir et pouvoir **résister aux menaces et violences en particulier numériques.**

# Conséquences

- Savoir et pouvoir **identifier les contenus violents, haineux et sexistes**.
- Savoir et pouvoir **réagir de manière efficace** lorsqu'une personne est victime de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles + **identifier les ressources utiles** en cas de violence.
- Renforcement des **capacités de jugement et discernement** pour :
  - **Différencier les contenus** violents, érotiques et pornographique.
  - Rechercher, exprimer et recueillir le **consentement** (de soi et des autres)
  - **Prendre conscience que l'usage de substances psychoactives** modifie le raisonnement et augmente le risque de prise de décision inappropriée, y compris en matière de sexualité.
  - Prendre conscience de l'importance pour une **victime de harcèlement**, de violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles (abus, harcèlement,inceste) de chercher du soutien et surtout être en capacité d'offrir l'aide et le soutien nécessaire.

# En l'absence d'accompagnement

- **Risque de dérapage** : consommation inappropriée de pornographie, addiction au sexe ou à la pornographie, comportements sexuels problématiques et inadaptées, violences sexuelles (agies ou subies), cyberviolences, harcèlements.
- **Perturbation des relations sociales.**
- **Souffrance psychique, dépression et isolement social.**
- **Comportements agressifs, conduites à risque.**

# Conclusion



Construction de soi (intimité, différenciation), acquisition de compétences psycho-sociales fondamentales

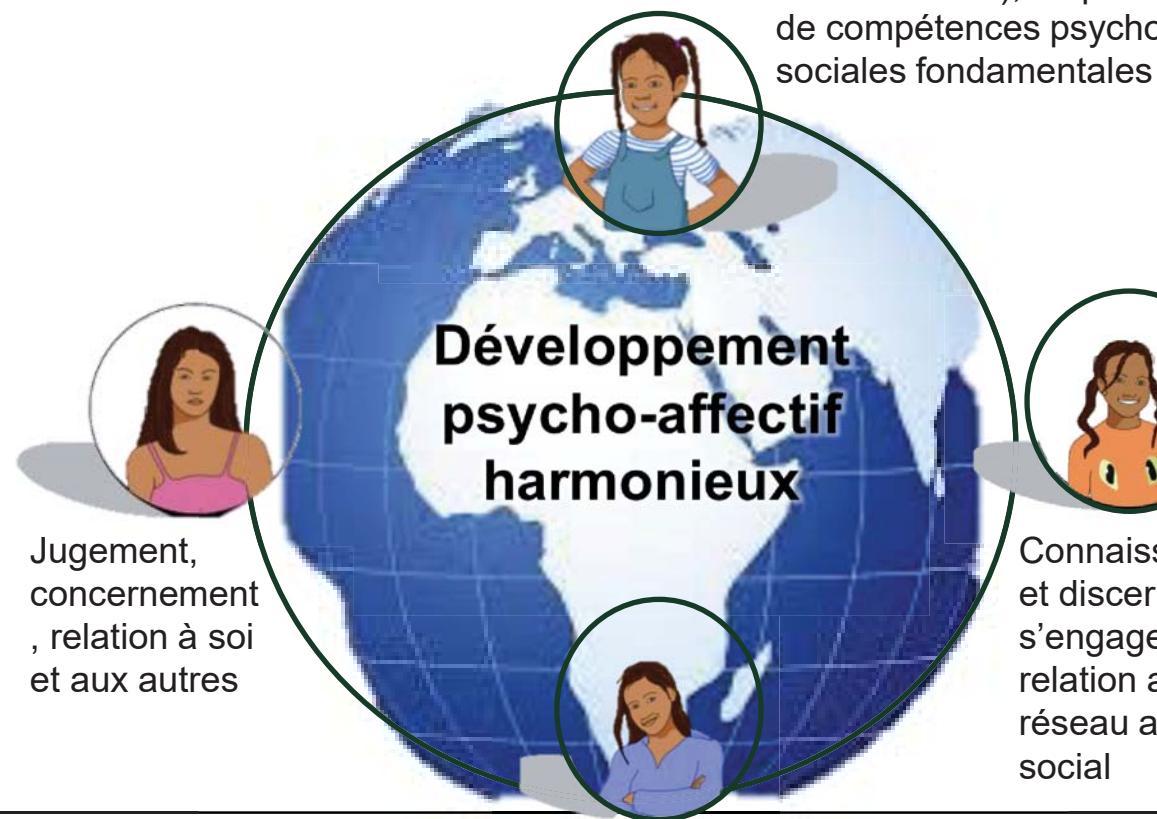
# Conclusion



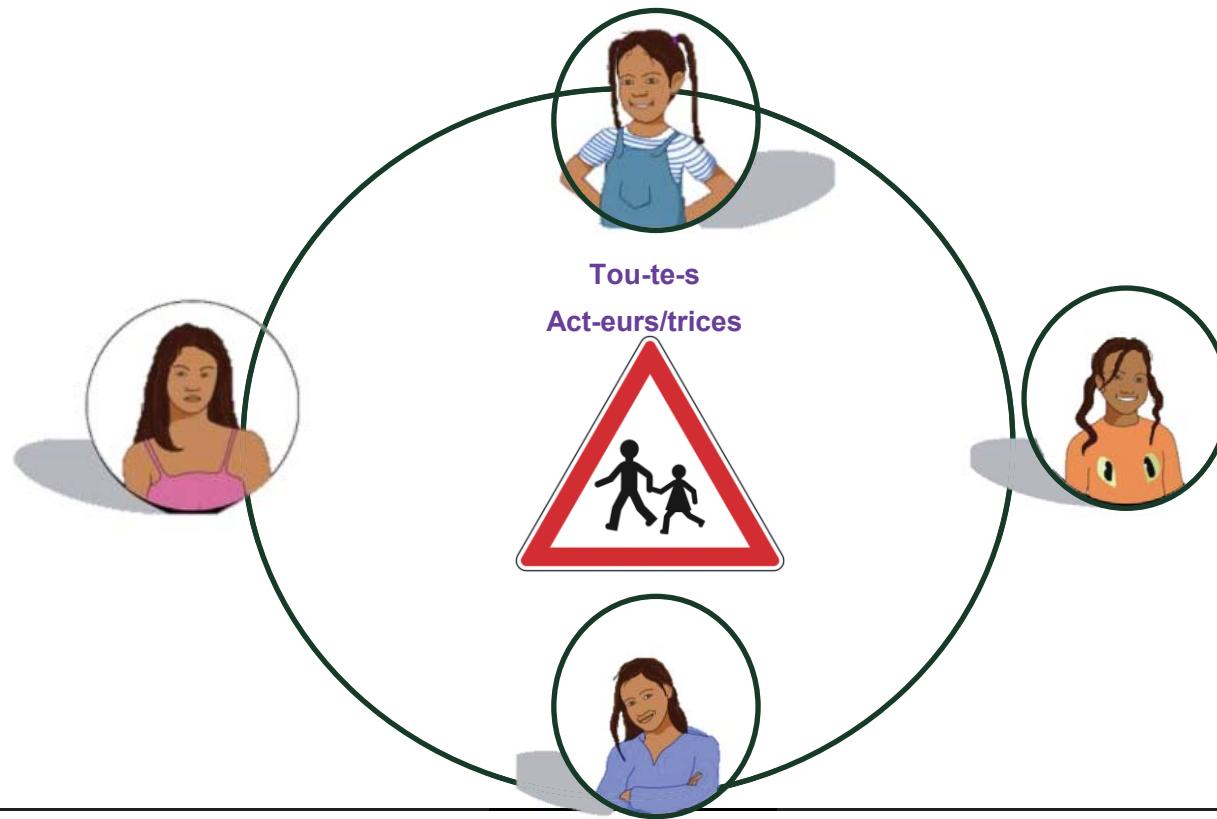
# Conclusion



# Conclusion



# Conclusion





contact : [sec-BOAT@chu-montpellier.fr](mailto:sec-BOAT@chu-montpellier.fr)  
Site Internet : <https://boat.chu-montpellier.fr>

